**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE N° 1**

**du 5 novembre 2013**

**Présents** : Mmes GOUIN, HUARD, GOURDEAULT, ROBUCHON, M.PERROY, M.GIRAUD et M. NEAU : Représentants des parents d’élèves

Mmes LHOTELLIER, MEUNIER, MOTARD, TRCKA et M. MORICE : Enseignants

Mme LEONARD : Elue de quartier

Mme ZEMOULI : Coordinatrice APS

M. RABHI : Référent APS école

Mme MALPELAT : Directrice

**Excusées** : Mme BARZOTTI : I.E.N.

 Mme PAGE : Conseillère municipale

 Mme BONNIN : Psychologue scolaire

 Mme DELION : Maîtresse E

1 – **Bilan rentrée 2013-2014**

a) ***Les enseignants***, ***Le RASED,*** ***Inscriptions et répartitions***

 Peu de changement dans l’équipe enseignante, M. Morice remplace M.Faure.

 Mme Delion remplace Mittard, mais n’interviendra pas sur l’école qui n’est pas retenue comme école prioritaire.

 Mme Bonnin, la psychologue scolaire dont le secteur s’est élargi intervient ½ journée tous les 15 jours sur l’école.

 Plus de médecin scolaire. Infirmière à mi-temps au collège.

 La mairie a inscrit cette année 124 élèves (41 + 83 / seuil 140 pour ouverture de classe), ce qui donne une moyenne de 25 élèves par classe.

b) ***Les nouveaux rythmes***

Temps scolaire : La journée est désormais plus courte : 5h15 au lieu de 6h. Les enseignantes attendaient les 5 matinées de classe, souvent plus productives. Le fonctionnement de l’après-midi est plus problématique, tâtonnement récréation ou pas ? Il n’y a pas de consignes particulières de la hiérarchie.

Après 2 mois de mise en place les enseignantes s’interrogent sur le réel bénéfice pour les enfants relativement agités au retour de la cantine, grande fatigue avant les vacances. Les enfants ne sont-ils pas trop sollicités ? Il a été demandé aux animateurs du périscolaire que soit fait un temps calme avant le retour en classe.

Temps périscolaire : La mairie a recruté un nouveau référent (M.Rabhi) et 2 animatrices (Valérie et Christine)

Les activités proposées sont variées : jeux collectifs, sports collectifs, activités manuelles, danse, fanfare, éco animation + une activité danse moderne pour les maternelles.

Tous les intervenants sont diplômés comme le rappelle Mme Zemouli. Le rapport de l’inspecteur de Jeunesse et sport est également plutôt positif et encourageant concernant la mise en place du péri-scolaire sur l’école (excepté les locaux).

Les parents souhaiteraient que soit mis en place lorsque le mobil-home/bibliothèque sera installé, un temps de devoirs en autonomie sur les APS du soir. Ils aimeraient également savoir qui s’occupe des enfants de maternelle entre 11h45 et 13h45 ATSEM ou personnel municipal ? (cf problème du 2ème dortoir surveillé pendant 30mn par un agent d’entretien).

Ils souhaiteraient que les temps de garderie soient rediscutés avec instauration de 30mn gratuites par exemple et que les tarifs soient affichés (fait par M. Rabhi depuis).

Ils ont également fait passer un questionnaire de satisfaction dont ils ont présenté la synthèse en Conseil d’école, ¼ des parents de l’école n’est pas du tout satisfait par la mise en place de ces nouveaux rythmes. Parmi les observations les plus fréquentes :

- la journée étant moins chargée, les enfants peuvent récupérer avant leurs activités extra scolaires,

- les nouveaux rythmes ne sont pas bénéfiques à l’enfant (fatigue),

- la pause méridienne est trop longue,

- des difficultés d’organisation pour la sortie à 16h qui engendre un coût excessif de garderie pour certains parents,

- les locaux inadaptés à un temps d’APS plus long et avec plus d’enfants,

2 - **PROJETS POUR 2013/2014**:

Les projets des classes pour l’année 2013-2014 sont pour les :

*PS-MS* : Un projet TECIVERDI « Habitats nomades » + Prix des incorruptibles .

*MS-GS-CP* : Un projet TECIVERDI « Habitats nomades » + Prix des incorruptibles,

*CP-CE1* : THEA, Ecole et cinéma et rugby,

*CE2-CM1* : Un projet TECIVERDI « Musiques et migrations », Ecole et cinéma et escrime,

*CM1-CM2* : JMF ; projet « Le théâtre ça se lit aussi », théâtre au CAC,

+ les activités USEP (athlétisme, gymnastique, orientation…) pour toute l’école,

+ piscine, patinoire pour les GS-CP-CE1

+ volley pour les CE et CM

+ tennis de table pour les CE2-CM1

+ voile/kayak et vélo ( ?) pour les CM

3 - **LE REGLEMENT INTERIEUR** :

 Le règlement intérieur a été réécrit, à la lumière du nouveau Règlement départemental. Après lecture des modifications, celui-ci est adopté par les membres du Conseil d’école.

4- **TRAVAUX ET SECURITE :**

* *Travaux*

Le plancher du bureau de direction a été réparé cet été.

Ont été réparé également, les stores des 2 classes mobil-home et de la salle de motricité. Une installation électrique a été prévue pour des stores électriques dans dortoir.

Un TBI a été installé dans la classe des CM.

Enfin un mobil-home a été déposé dans la cour pour la création d’une bibliothèque.

* *Sécurité*

- L’exercice incendie a été fait lors de cette première période.

- Enfin, en ce qui concerne le PPMS, il a été arrêté conjointement avec les conseillers pédagogiques et la VDN une méthode de travail afin de trouver la meilleure organisation possible sur site et évaluer la nécessité de réaliser des travaux. Une visite et un temps de travail sont prévus prochainement.

5 - **BILAN FINANCIER** :

Mme MOTARD, trésorière de l’association USEP, a présenté aux parents le bilan des comptes pour l’année 2012/2013.